



DE L'URGENCE  
À L'INSERTION

# la mie de pain

Le Journal

N° 49 - Juillet 2014



## ÉDITO

### La santé, préalable à toute démarche de réinsertion



Les personnes à la rue, également appelées « sans domicile », « sans logement », ou « sans abri », sont toujours définies par ce qui leur manque de la façon la plus criante : un logement. Pourtant,

leur offrir un toit suffit rarement à leur réinsertion.

C'est pourquoi, grâce à votre générosité, La Mie de Pain s'efforce de résoudre un à un les problèmes à l'origine de l'exclusion, tout comme ceux qui sont apparus à la suite de cette exclusion. Il s'agit bien entendu de l'absence d'emploi ou de formation, mais aussi, fréquemment, de problèmes de santé aggravés par le manque d'accès aux soins. Cette mauvaise santé peut mettre en péril la vie même des personnes qui n'ont pas les moyens de se soigner. Elle constitue également un obstacle aux démarches pour se reconstruire et retrouver une autonomie.

Je vous invite à découvrir les multiples actions rendues possibles par votre soutien, pour offrir des premiers soins aux personnes que nous accueillons, puis pour les aider à retrouver un accès aux structures de santé de droit public.

Encore merci d'être à nos côtés pour apporter ces secours vitaux aux personnes qui en sont privées !

Florence Gérard  
Présidente de La Mie de Pain

## SPÉCIAL SANTÉ

### LE MANQUE D'ACCÈS AUX SOINS MENACE LES PERSONNES SANS-ABRI

Le constat est terrible : on déplore, chaque jour en France, la mort de plus d'une personne sans domicile. Et l'âge moyen constaté lors du décès est de 50 ans, soit 30 ans de moins que pour le reste de la population<sup>1</sup>...

Les raisons de cette surmortalité précoce sont multiples :

► Les conditions de vie dans la rue nuisent gravement à la santé des personnes sans-abri : exposition aux intempéries, manque d'hygiène, violence, perte du sommeil, conduites addictives...

► Plus d'une personne à la rue sur deux n'a pas de couverture sociale, donc pas d'accès aux soins. Des maladies au départ bénignes s'aggravent et mettent en danger la santé des personnes affectées.



► Les personnes sans domicile sont nombreuses à souffrir au préalable de pathologies lourdes ou de maladies chroniques, qui sont parfois à l'origine même de la perte de leur emploi et de leur logement.

► Il est très difficile de suivre un traitement régulier quand on n'a pas de logement. Des maladies comme le diabète, l'hypertension artérielle, les cancers, la tuberculose (...) se dégradent rapidement, jusqu'à provoquer un décès précoce.

Face à ce constat, La Mie de Pain multiplie les initiatives, au sein de ses différentes structures, pour aider les personnes sans-abri à accéder aux soins et s'occuper de leur santé. **LIRE AU DOS** ►

<sup>1</sup>Études menées par le Collectif Les Morts de la Rue en 2012 et 2013.

**Découvrez plus d'actualités sur notre site Internet**  
et l'ensemble des actions que nous menons grâce à votre générosité

[www.miedepain.asso.fr](http://www.miedepain.asso.fr)



## SPÉCIAL SANTÉ

# PRENDRE SOIN DE LA SANTÉ DES PERSONNES SANS-ABRI

Désireuse de proposer un accompagnement global aux personnes sans-abri, La Mie de Pain intègre de plus en plus à ses structures des dispositifs de soins médicaux.

Découvrez l'ensemble de ces actions pour aider ceux qui en ont besoin. L'accès à la santé est un préalable indispensable à toute démarche de réinsertion.

### 1 SOIGNER ET ORIENTER

Onze médecins bénévoles se relaient pour offrir des consultations médicales aux personnes accueillies au sein du centre d'hébergement *Le Refuge*, de l'accueil de jour *l'Arche d'Avenirs*, et de la pension de famille *la Villa de l'Aube*. Près de 5 300 consultations ont ainsi été menées au Refuge l'an dernier, accompagnées si nécessaire de la délivrance de médicaments<sup>1</sup>. Ce dispositif médical va s'enrichir de deux nouveautés en 2014 :

► Un espace dédié à la santé et l'hygiène va être créé au sein de la *Villa de l'Aube*. Il sera également ouvert aux résidents du *Foyer de Jeunes Travailleurs Paulin Enfer*.

Les consultations médicales et psychologiques bénéficieront ainsi d'un espace dédié. Des spécialistes pourront aussi être sollicités : podologue pour les nombreux problèmes de pieds, diététicienne pour réapprendre à préparer des repas équilibrés, sophrologue... « Quand on a connu la rue, on est cassé, abimé », souligne Clara Bailly, directrice de la *Villa de l'Aube*. « La santé et l'hygiène sont passées au second plan. On a aussi une très mauvaise image de soi. Il est indispensable de réapprendre à prendre soin de sa santé et de son physique, afin de retrouver la confiance en soi et l'envie de s'en sortir. »

► Avec l'ouverture du Nouveau Refuge et l'accueil 24h sur 24 des personnes sans-abri, les consultations seront désormais organisées à différents moments de la journée et de la soirée, afin de faciliter l'accès aux soins de tous. L'accueil durable de 200 personnes en démarche de réinsertion va aussi améliorer leur suivi médical, pour les aider à retrouver une bonne santé et une couverture sociale.

### 2 FACILITER L'OBTENTION D'UNE COUVERTURE SOCIALE

Un représentant de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie se rend une fois par semaine depuis un an dans les locaux de la nouvelle Plateforme d'insertion et d'orientation.

Une quarantaine de personnes sans domicile bénéficient ainsi chaque mois de l'ouverture de leurs droits à la Couverture Médicale Universelle (CMU) ou à l'Aide Médicale de l'État (AME). En cas de problème médical nécessitant des soins urgents, une procédure d'ouverture de droits en 48 heures (contre 2 à 3 mois habituellement), a même été initiée depuis octobre 2013.



### 3 DÉVELOPPER LES PARTENARIATS AVEC LES PROFESSIONNELS DE SANTÉ

La Mie de Pain multiplie les partenariats pour faciliter l'accès des personnes sans-abri à un dépistage ciblé, des soins spécialisés et des vaccinations souvent mises de côté durant des années :

► Les 200 allocataires du *Revenu de Solidarité Active* (RSA) suivis par le *Relais Social* bénéficient d'un bilan de santé dans les centres partenaires. Ce **diagnostic global** permet de mettre en place les soins nécessaires pour accompagner le rétablissement de personnes qui ont trop longtemps attendu pour accéder aux soins.

► Une **campagne de dépistage** du virus du sida, de la tension artérielle, du diabète et de l'hypo ou l'hyperglycémie a été organisée en septembre 2013, dans les locaux de *l'Arche d'Avenirs*. 71 personnes en ont bénéficié, avec des conseils de prévention délivrés par des médecins du *Centre de Dépistage Anonyme et Gratuit* de la Pitié Salpêtrière.



► Le **bus radiologique** du *Centre Edison* se rend deux fois par mois à proximité du *Nouveau Refuge* pour effectuer des radiographies des poumons, afin de dépister des éventuels cas de cancer ou de tuberculose.

► Un **bus social dentaire** se rend régulièrement à proximité du *Nouveau Refuge* pour soigner les dentitions, souvent en très mauvais état, des personnes sans domicile.



► Une quinzaine de personnes accueillies à *l'Arche d'Avenirs* ont été orientées vers le **bus de l'association Audition Solidarité**, pour bénéficier d'un dépistage des troubles de l'audition et, si nécessaire, d'un appareil pour améliorer leur ouïe.

► Une centaine de personnes sans-abri a pu être **vaccinée contre la grippe et la polio** au sein de *l'Arche d'Avenirs*, dans le cadre d'un partenariat annuel avec le Centre de vaccination du quartier.

### LA PAROLE À...

Philippe Ement, médecin bénévole au *Refuge* depuis 13 ans

### « NOUS PRATIQUONS UNE MÉDECINE D'URGENCE, MAIS DE QUALITÉ ! »

Nous sommes un groupe de 11 médecins bénévoles, très soudés et partageant les mêmes valeurs caritatives. C'est important d'être solidaire quand on pratique une médecine d'urgence destinée à une population qui, très souvent, n'a pas consulté depuis des années. Nous sommes parfois confrontés à des maladies à des stades très avancés, comme des cancers, des tuberculoses devenues résistantes aux médicaments habituels, des plaies très infectées... Il est indispensable de poser rapidement le bon diagnostic et de délivrer les premiers soins d'urgence, avant d'orienter nos patients vers des structures médicales spécialisées qui acceptent ces personnes souvent démunies de couverture sociale. Nous pratiquons une médecine d'urgence, mais de qualité !

<sup>1</sup> (Lire *La parole à...* Philippe Ement, en page suivante)



## GROS PLAN SUR...

### LE CARDINAL ANDRÉ VINGT-TROIS EN VISITE À LA MIE DE PAIN



Samedi 12 octobre 2013, après avoir présidé une messe en l'église Sainte-Anne dans le 13<sup>ème</sup> arrondissement, le Cardinal André Vingt-Trois s'est rendu au Refuge afin d'y rencontrer les personnes hébergées, les bénévoles et les salariés.

Autour d'un bol de la célèbre soupe de La

Mie de Pain, le Cardinal a pu échanger sur les projets d'avenir de notre association et découvrir le Nouveau Refuge sur le point d'être terminé. Le Cardinal a ensuite tenu à apporter son soutien aux missions que poursuit La Mie de Pain depuis plus de 125 ans afin de lutter contre l'exclusion et la précarité.



## DONNER AUTREMENT



### LEGS, DONATION, ASSURANCE-VIE POUR TRANSMETTRE UN HÉRITAGE D'AMOUR AU-DELÀ VOTRE PROPRE VIE

**Pour exprimer durablement vos valeurs de solidarité envers les personnes les plus démunies, avez-vous pensé aux possibilités de legs, donation ou assurance-vie au bénéfice de La Mie de Pain ?**

Le legs vous permet d'organiser par testament la transmission de vos biens lors de votre succession. Il s'agit d'un

acte très fort qui dépasse et prolonge votre existence.

La donation est un acte notarié qui vous permet d'affecter de façon immédiate un ou des bien(s) à une cause qui vous tient à cœur.

L'assurance-vie est un contrat d'épargne par lequel vous vous

constituez et faites fructifier votre épargne, tout en désignant comme bénéficiaire en cas de décès une association comme La Mie de Pain.

En choisissant de mettre ainsi tout ou partie de vos biens au service des personnes démunies, vous transmettez un héritage d'amour et de paix qui donne à votre existence le sens de l'espoir.



**Pour bénéficier de conseils personnalisés, contactez votre notaire ou La Mie de Pain :**

Heuria Mir au 01 40 79 61 66 ou [heuria.mir@miedepain.asso.fr](mailto:heuria.mir@miedepain.asso.fr)



**Pour en savoir plus, demandez à recevoir, gratuitement et sans engagement, notre Guide legs, donations et assurances-vie (cochez la case sur votre Bulletin de soutien).**

